

# Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

<b>HELHa Gilly</b> Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY	Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : <a href="mailto:sante-gilly@helha.be">sante-gilly@helha.be</a>
<b>HELHa Jolimont</b> Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL	Tél : +32 (0) 64 23 37 59	Fax : +32 (0) 64 23 38 46	Mail : <a href="mailto:sante-jolimont@helha.be">sante-jolimont@helha.be</a>
<b>HELHa Mouscron</b> Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON	Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : <a href="mailto:sante-tournai@helha.be">sante-tournai@helha.be</a>
<b>HELHa Tournai - Salines</b> 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI	Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : <a href="mailto:sante-tournai@helha.be">sante-tournai@helha.be</a>

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 401 Sociologie professionnelle			
Ancien Code	PAIR4B01	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XABI4010		
Bloc	4B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><b>HELHa Gilly</b>  <b>Caroline MEDINA</b> (<a href="mailto:caroline.medina@helha.be">caroline.medina@helha.be</a>)            Tessadite MANSOURI (<a href="mailto:tessadite.mansouri@helha.be">tessadite.mansouri@helha.be</a>)            Valérie BORGNIET (<a href="mailto:valerie.borgniet@helha.be">valerie.borgniet@helha.be</a>)            Isabelle DOULLIEZ (<a href="mailto:isabelle.doulliez@helha.be">isabelle.doulliez@helha.be</a>)</p> <p><b>HELHa Jolimont</b>  <b>Noémy GENOT</b> (<a href="mailto:noemy.genot@helha.be">noemy.genot@helha.be</a>)            Pierre-Olivier ROBERT (<a href="mailto:pierre-olivier.robert@helha.be">pierre-olivier.robert@helha.be</a>)            Sophie MARISCAL (<a href="mailto:sophie.mariscal@helha.be">sophie.mariscal@helha.be</a>)            Julie SIAKOUDIS (<a href="mailto:julie.siakoudis@helha.be">julie.siakoudis@helha.be</a>)</p> <p><b>HELHa Mouscron</b>  <b>HELHa Tournai - Salines</b>  <b>Pierre-Laurent FLORIN</b> (<a href="mailto:pierre-laurent.florin@helha.be">pierre-laurent.florin@helha.be</a>)            Anne LEFEBVRE (<a href="mailto:anne.lefebvre@helha.be">anne.lefebvre@helha.be</a>)            Natacha LEPAGE (<a href="mailto:natacha.lepage@helha.be">natacha.lepage@helha.be</a>)            Clémentine MOREST (<a href="mailto:clementine.morest@helha.be">clementine.morest@helha.be</a>)            Flavia SANTOS GARRIDO (<a href="mailto:flavia.santos@helha.be">flavia.santos@helha.be</a>)            Nathalie DESCHEEMAER (<a href="mailto:nathalie.descheemaer@helha.be">nathalie.descheemaer@helha.be</a>)            Louisa LEKADIR (<a href="mailto:louisa.lekadir@helha.be">louisa.lekadir@helha.be</a>)            Vincent VERDUYN (<a href="mailto:vincent.verduyn@helha.be">vincent.verduyn@helha.be</a>)            Amandine COISNE (<a href="mailto:amandine.coisne@helha.be">amandine.coisne@helha.be</a>)            Mathilde SAMAILLIE (<a href="mailto:mathilde.samaille@helha.be">mathilde.samaille@helha.be</a>)            Aurélie DESPREZ (<a href="mailto:aurelie.desprez@helha.be">aurelie.desprez@helha.be</a>)</p>		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

L'UE contribue au terme de la formation, à prendre du recul par rapport aux 4 années d'études et à se projeter dans sa future vie professionnelle. Cette UE contribue à la constitution d'un portfolio (dossier de développement personnel et professionnel) pour son entrée dans la vie professionnelle.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence C 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
- C 1.1 Mettre en oeuvre une démarche réflexive et critique pour son développement professionnel (niveau individuel)
  - C 1.2 Argumenter des améliorations possibles de la pratique infirmière sur base de preuves scientifiques (niveau collectif)
- Compétence C 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
- C 2.2 Intégrer une réflexion éthique à sa pratique

### **Acquis d'apprentissage visés**

Au terme de sa formation et sur base de preuves de la démarche réflexive, l'étudiant synthétise le processus de socialisation professionnelle dans lequel il est acteur.

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun  
Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR4B01A	Sociologie professionnelle et éthique institutionnelle	12 h / 1 C
PAIR4B01B	AIP Démarche réflexive et développement professionnel	12 h / 2 C
PAIR4B01C	Séminaires professionnels - Titulariats informatifs	12 h / 0 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement intégrée, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et dans la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage.

La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

### **Dispositions complémentaires**

Les modalités d'évaluation de l'UE sont définies dans l'annexe à la fiche ECTS spécifique à chaque implantation et disponibles sur ConnectED.

La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

## **5. Cohérence pédagogique**

Les activités d'apprentissage de l'UE contribuent à l'acquisition des acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement et au développement des compétences définies dans la fiche de l'unité d'enseignement. Les acquis spécifiques de chaque activité d'apprentissage contribuent à l'acquisition et au développement des acquis d'apprentissage de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

# Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

**HELHa Gilly** Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY  
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : [sante-gilly@helha.be](mailto:sante-gilly@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Sociologie professionnelle et éthique institutionnelle			
Ancien Code	15_PAIR4B01A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CABI4011		
Bloc	4B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Tessadite MANSOURI</b> ( <a href="mailto:tessadite.mansouri@helha.be">tessadite.mansouri@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 401 : Sociologie professionnelle et éthique institutionnelle.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Compétence de fin de formation :

#### Compétence 1. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

4.C1.1. Mettre en œuvre une démarche réflexive et critique pour son développement professionnel

4.C1.2. Argumenter des améliorations possibles de la pratique infirmière sur base de preuves scientifiques

#### Compétence 2. Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires

C 2.2 Intégrer une réflexion éthique à sa pratique

Acquis d'apprentissage de l'UE 401 et de l'activité d'apprentissage :

Au terme de sa formation et sur base de preuves de la démarche réflexive, l'étudiant synthétise le processus de socialisation professionnelle dans lequel il est acteur.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

1. Introduction à la sociologie professionnelle
2. Le contexte socio-économique
3. Le travail, source de souffrance ?
  
4. Une éthique organisationnelle
5. Rendre le travail plus juste
6. Les nouvelles formes d'organisation du travail
7. Cultiver la démocratie au travail
8. La place de la femme dans la société salariale
9. La cohabitation intergénérationnelle

### Démarches d'apprentissage

- Séances magistrales participatives
- Analyse réflexive avec échanges de cas vécus
- Lecture critique de documents de référence (ex. appel à candidature)
- Mise en évidence des liens avec le projet professionnel

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

- Approche socioconstructiviste : interactions, collaboration, coconstruction, échanges étudiants-étudiants et enseignante-étudiants
- Accompagnement et coaching

### **Sources et références**

Powerpoints, références et documents complémentaires disponibles sur ConnectED

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement intégrée, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage. La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant.e doit se référer au document « MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC 4 Bachelier : infirmier responsable en soins généraux » disponible sur ConnectED dans les Valves, dans l'onglet « Examens ».

Il peut également se référer à la fiche annexe "UE401 -Annexe fiche UE-Gilly-24-25" disponible sur ConnectED.

## **4. Modalités d'évaluation**

L'évaluation des activités d'apprentissage de cette UE se réalise via une épreuve intégrée présentée dans la fiche de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

# Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY  
 Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : [sante-gilly@helha.be](mailto:sante-gilly@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

AIP Démarche réflexive et développement professionnel			
Ancien Code	15_PAIR4B01B	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CABI4012		
Bloc	4B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Caroline MEDINA</b> ( <a href="mailto:caroline.medina@helha.be">caroline.medina@helha.be</a> ) Tessadite MANSOURI ( <a href="mailto:tessadite.mansouri@helha.be">tessadite.mansouri@helha.be</a> ) Valérie BORGNIET ( <a href="mailto:valerie.borgniet@helha.be">valerie.borgniet@helha.be</a> ) Isabelle DOULLIEZ ( <a href="mailto:isabelle.doulliez@helha.be">isabelle.doulliez@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

En BIRSG4, les AIP de démarche réflexive et développement professionnel permettent aux étudiant.e.s de poursuivre leur démarche réflexive individuelle (portfolio réflexif et travail d'année) et de travailler des notions mobilisées dans les activités de démarche réflexive et de développement professionnel du parcours BIRSG.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Conformément à l'OTI de BIRSG4, les AIP de « démarche réflexive et développement professionnel » visent l'acquisition des différentes compétences du référentiel, avec une attention particulière à l'argumentation et au développement individuel et collectif ainsi qu'à la manipulation de notions de démarche réflexive et de développement professionnel (DP).

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

Poursuite du développement des compétences individuelles utiles au DP du futur Praticien de l'Art Infirmier (PAI) :

- Evaluation des facteurs psycho-sociaux
- Reconnaissance au travail
- Développer la motivation au travail
- Trouver sa place dans une équipe existante
- Comportements orienté solutions
- Activités favorisant la cohésion d'équipe
- Singularité / plus-value de l'étudiant.e dans le milieu professionnel
- le feed-back professionnel
- la régulation des tensions interpersonnelles
- Transformer le changement en opportunité

### Démarches d'apprentissage

Mises en situations concrètes mobilisant l'intelligence collective et la collaboration puis une démarche réflexive individuelle

## **Dispositifs d'aide à la réussite**

Accompagnement et coaching personnalisés

## **Sources et références**

Voir bibliographie spécifique sur ConnectED

## **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement intégrée, l'étudiant.e est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage. La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant.e doit se référer au document « MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC 4 Bachelier : infirmier responsable en soins généraux » disponible sur ConnectED dans les Valves, dans l'onglet « Examens ».

Il peut également se référer à la fiche annexe "UE401 -Annexe fiche UE-Gilly-24-25" disponible sur ConnectED.

## **4. Modalités d'évaluation**

L'évaluation des activités d'apprentissage de cette UE se réalise via une épreuve intégrée présentée dans la fiche de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

# Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

**HELHa Gilly** Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY  
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : [sante-gilly@helha.be](mailto:sante-gilly@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Séminaires professionnels - Titulariats informatifs			
Ancien Code	15_PAIR4B01C	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CABI4013		
Bloc	4B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	0 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	<b>Caroline MEDINA</b> (caroline.medina@helha.be)		
Coefficient de pondération	0		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette activité de l'unité d'enseignement 401 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage de fin de formation.

Les séminaires professionnels sont organisés tout au long de l'année académique sous forme de séance d'information et de suivi des étudiant·e·s.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Liés aux objectifs de la formation et plus spécifiquement à l'Objectif Terminal d'Intégration (OTI).

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

séances informatives  
entretiens réflexifs  
coaching  
séminaires

### Démarches d'apprentissage

démarche réflexive  
auto-évaluation  
accompagnement individuel (à la demande des étudiants)

### Dispositifs d'aide à la réussite

Sur demande de l'étudiant·e

### Sources et références

Référentiel de compétences

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Selon le thème, à disposition sur ConnectED.

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement intégrée, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage. La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant.e doit se référer au document « MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC 4 Bachelier : infirmier responsable en soins généraux » disponible sur ConnectED dans les Valves, dans l'onglet « Examens ».

Cette activité d'apprentissage n'est pas évaluée en tant que telle.

Il peut également se référer à la fiche annexe "UE401 -Annexe fiche UE-Gilly-24-25" disponible sur ConnectED.

## **4. Modalités d'évaluation**

L'évaluation des activités d'apprentissage de cette UE se réalise via une épreuve intégrée présentée dans la fiche de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).